

Vollard, l'entreprise

Son produit : le spectacle.

Le tout emballé dans un théâtre devenu trop petit.

L'appel de Vollard est celui d'une entreprise qui tente de garder ses employés, voire d'embaucher si on lui permet d'augmenter ses revenus.

« **U**NE entreprise, le théâtre Vollard ? Alors qu'elle se débrouille par elle-même pour trouver un théâtre digne de ses ambitions, plutôt que d'aller pleurer. Tout ceci parce que l'on n'a pas daigné lui laisser l'exclusivité d'un nouveau théâtre financé moitié par l'Etat, moitié par la commune de Saint-Denis... » Telle est la réflexion que certains n'ont pas manqué d'émettre lorsque, la semaine dernière, la troupe de théâtre s'est dite scandalisée que l'on n'ait pas eu plus de charité pour la « première et seule troupe professionnelle de l'île ».

Des règles très professionnelles

Toutefois, si une entreprise de spectacle fonctionne selon un environnement et des fonctionnements spécifiques (subventions, primes, aides en tout genre), sa démarche marketing (le public veut voir quoi ?), suivie de l'étape conception du « produit-spectacle » et de la vente, la rapproche en tous points de celle d'un industriel en boîtes de conserve, en savonnets ou en confiseries. Avec le même souci de gestion.

Le budget 86 : 1,5 million de francs. Son effectif : 7 employés permanents. Un comédien responsable administratif, un comédien responsable des



La comédie la nuit... Le jour, on fait les comptes.

relations publiques, un régisseur général, comédien sur les bords, un comédien directeur, un autre metteur en scène et enfin deux comédiens à 100 %. La masse salariale correspond à 62 % du budget ; pour des fiches de paie qui s'établissent entre 6 100 francs et 9 000 francs maximum.

Le prix de la marchandise (le billet) est de 30 francs. Le tiers du coût réel du spectacle. « Nous sommes passés ces dernières années d'une troupe d'amis ayant fondé une entreprise à une entreprise d'amis avec des règles

très professionnelles », explique Emmanuel Genvrin, directeur de la troupe. Cependant, Vollard reste une association loi 1901. Mais d'une nature spécifique aux associations culturelles. Elle dispose d'abattements au niveau des charges sociales. Il lui est aussi possible de récupérer la TVA.

Devenir centre dramatique

Comment vit-elle ? « Ces deux dernières années, nous sommes arrivés à un autofinancement de 35 %, explique Emmanuel Genvrin, ce qui est un excellent résultat pour une entreprise culturelle, quand une maison de la culture arrive péniblement à 15 %, on considère qu'elle est très performante ».

Le reste provient des subventions de la Région et du Département, à peu près à égalité. Ainsi que de crédits nationaux et enfin d'une aide de la municipalité qui prête les locaux administratifs de la troupe ainsi que la salle de théâtre, aménagée toutefois par Vollard. Son endettement actuel est de 300 000 francs envers le Crédit agricole et le conseil général, pour le financement d'un feuilleton télévisé. Autant de critères qui feraient entrer Vollard dans le groupe des dix meilleures troupes de théâtre indépendantes de France. Avec même un « plus » par rapport à ses homolo-

gues métropolitains : la situation insulaire de La Réunion oblige la troupe Vollard à plus de créations, car il n'est pas possible de faire de grandes tournées avec une seule pièce.

De même, la troupe possède-t-elle beaucoup de professionnels salariés par rapport à la moyenne nationale, car le marché des « intermittents professionnels » est très limité. « Et c'est pour cela, à cause de notre professionnalisme, que notre théâtre du Grand-Marché est devenu trop petit pour nous, explique Emmanuel Genvrin. Et que, par ailleurs, nous ne pouvons pas fonctionner avec le strapontin que l'on nous propose dans le nouveau théâtre Fourcade. On ne peut pas nous demander d'être des professionnels sans nous donner accès aux outils. Une entreprise comme la nôtre se gère sur 12, 24, 36 mois, pas en nous donnant accès à une salle, entre deux spectacles d'amateurs, sans de véritables possibilités de calendrier de répétitions ».

Une situation qui aurait le double avantage de permettre à Vollard de gagner le statut de centre dramatique et avec le jeu des subventions d'Etat, d'obtenir un budget double à la clef. « Une juste récompense pour une troupe qui se bat depuis 8 ans », lâche Emmanuel Genvrin. Et ce serait tout bénéfique pour le public réunionnais.

Emmanuel CHARRAS

Le
QUOTIDIEN
de la Réunion

8 avril 87